L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

[illegible] une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance $5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner par écrit une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles, payeront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux avis qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.

BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.

POUR BATON-ROUGE. *Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe-Coupée, Tunica, Fort Adams, et les ports intermédiaires.*—En conséquence d'un changement dans le transport de la malle par cette route, les jours de départ suivants, etc. [illegible]

Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, pour Tunica et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.

Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les lundis et jeudis à 11 heures du matin.

PRIX DU PASSAGE.—Au-dessous de Donaldsonville $2
Do do Au-dessus do pour Baton Rouge et Bayou Sara 3

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
27 nov Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

ARRANGEMENT D'HIVER.
TROIS VOYAGES PAR SEMAINE.

POUR BALISE *et tous les lieux intermédiaires.*—Le steamer FAME, capitaine J. C. Northop, partira positivement de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. et de la Balise tous les LUNDIS, à 9 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le mardi soir.

Le steamer WAVE, capitaine A. Tamboury, partira de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI et JEUDI, à 10 heures A. M. pour la Pointe à la Hache, et sera de retour en ville le [illegible]

Le public peut être assuré que ces deux paquebots feront ces voyages régulièrement toute la saison. M. Jacques Larose informe les expéditeurs et accapareurs que rien ne sera négligé de sa part pour rendre ses bateaux dignes de leur encouragement.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 nov JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN.

(DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.)

POUR LA BALIZE.—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jocelyn Martin, partira [illegible] à 10 heures [illegible]

POUR LA POINTE A LA HACHE.—Partant de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MURPHY,
28 nov 82, Vieille Levée.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer BELLE CREOLE, capitaine John Dowty, fera pendant toute l'année, etc. [illegible]

OMER LAUVE, 19, Toulouse.

POUR SHREEVEPORT, [illegible] Le superbe bateau à vapeur RODOLPH, capt. A. Welch [illegible]
T. B. SMITH & Co.
No. 14, rue Poydras.

POUR NEW-YORK.—Ligne de la Louisiane [illegible]
J. P. WOODRUFF, 40 Camp.

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union.—[illegible] AUBURN, [illegible]
J. W. STANTON & Co.
Encoig. Magazin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union.—Le [illegible] paquebot régulier UNION, [illegible]
J. W. STANTON & Co,
Encoig. Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Cette semaine—La barque JOHN BROWER, capt. Cutter, [illegible]
[illegible] & BROTHER, 35, Camp.

POUR BOSTON.—La barque [illegible] DANA [illegible]
LEVI H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR BOSTON.—Ligne de [illegible] navire ANN, [illegible]
RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR BALTIMORE.—Le brick [illegible]
L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR VERA-CRUZ.—Le brick [illegible] GERARDO, capt. Herrera, [illegible]
BERTRAND & SISOS,
Encoignure Royale et Bienville.

POUR LA HAVANE.—Paquebot [illegible] T. STREET, [illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co,
24, Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. J. MAGNOLIA, capitaine Gray, [illegible] 400 balles de coton ou pour passage, ayant de [illegible]
LEVI H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier HARGRAVE, de première classe, capitaine [illegible] 400 balles de coton [illegible]
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR BORDEAUX.—Le brick NEW CASTLE, [illegible]
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, [illegible] Pour fret de 500 [illegible]
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DEVONSHIRE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire JAVA, [illegible] partira sous peu. Pour fret de 300 [illegible]
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier GENERAL PARKHILL, capitaine McKown, [illegible] Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire BORN [illegible] capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible] capitaine Lawrence, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire SUNBEAM, capitaine Winsor, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, ayant [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire SUFFOLK, capt. T. Crosby, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balles ou fret ou passage, s'adresser à
10 nov RICKER & PEARSON, 62 Camp.

Le navire à vapeur ALABAMA, pour la Havane.—Ce superbe navire sous le commandement du capitaine H. Windle, reprendra ses voyages réguliers entre la Havane et la Nouvelle-Orléans, SAMEDI 6 décembre, à 9 heures du matin.

Ce navire sera au quai au bas de la rue Saint-Louis [illegible]

Pour plus amples détails et passage, s'adresser à
MERLE, REVILLE & Co,
1er nov 79, rue Tchoupitoulas.

M. SAMUEL ROTHKOPF,
(NATIF DE LYON, EN FRANCE)
Opérateur de Cors.

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge de l'extirpation des Cors aux pieds de toute espèce comme oignons, œils-de-perdrix entre les doigts, ongles incarnés et rentrés dans les chairs, etc., par le moyen d'un extrait préparé par lui-même. L'opération est faite dans l'espace de deux minutes et sans douleur, et permet de remettre sa chaussure et de marcher aussi facilement [illegible]

M. S. R. demeure rue St. Pierre, No. 54, entre Chartres et Royale.

M. SAMUEL ROTHKOPF se rend au domicile de ceux qui veulent bien le faire appeler.

N. B.—Un grand nombre de certificats des premiers médecins d'Europe peuvent être vus à sa demeure.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.

NOUVELLE-ORLÉANS, le 22 nov. 1845.

CONFORMÉMENT à la 3me section de la charte incorporant cette compagnie, une assemblée générale des actionnaires, aura lieu le lundi 1er décembre prochain, au bureau de ladite Compagnie situé rue Victoire entre Marigny et Champs Elysées, faubourg Marigny, à 5 heures de l'après midi. Par ordre,
PHIL. GUESNON,
22 nov Secrétaire.

COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, &c.

NOUS recevons par les navires Hayden, Louisiana et Lapland, un assortiment complet de Coutellerie, Lainerie et Quincaillerie, provenant des meilleures fabriques anglaises et françaises, un bon approvisionnement de limes françaises de toutes dimensions. Voulant écouler promptement ces marchandises et diminuer notre stock nous les vendrons à des prix très modérés.
LABARRE & JACQUELIN,
29 nov—1m 30, rue de la Vieille Levée.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR:
WILLIAM DEBUYS.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
EDWARD SPARROW.

POUR SÉNATEURS:
D. F. BURTHE, ROBT. PREAUX.
RANDELL HUNT, FERG. GARDERE.

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANS.

PREMIER DISTRICT.
DANIEL BYRNE, J. W. SMITH.

SECOND DISTRICT.
J. B. WALTON, HENRY LATHROP

TROISIEME DISTRICT.
T. G. HUNT, W. H. AVERY.
M. HURLEY.

QUATRIEME DISTRICT.
TH. ZACHARIE, HENRY D. OGDEN.
P. W. FARRAR.

CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT, NICOLAS GURLIE.
VICTOR BURTHE.

SIXIEME DISTRICT.
ARMAND PILIE, JOHN WATKINS.

SEPTIEME DISTRICT.
JULES CASSARD, B. BEAUREGARD,

HUITIEME DISTRICT.
OCTAVE LEBLANC.

NEUVIEME DISTRICT.
Wm. C. C. CLAIBORNE.

DE L'ENTREPOT.

II.

Les avantages que nous avons signalés jusqu'ici ne sont point les seuls qui résulteraient d'un système d'entrepôt.

D'abord, il neutraliserait efficacement les désastreux effets des importations exagérées—et maintiendrait le commerce dans sa légitime sphère d'action, en éloignant la tentation toujours si dangereuse des spéculations.

Dans l'état actuel des choses, il y a presque toujours sur le marché une alternative de disette et d'encombrement. Lorsqu'il y a encombrement ou est forcé de sacrifier et de se soumettre à des pertes énormes. Par suite, l'importation se ralentit considérablement. Mais ce ralentissement produit bientôt une grande rareté. Alors chacun s'empresse d'en profiter, et un nouvel encombrement ne tarde pas à se produire, avec les sacrifices qui en résultent. De sorte que, dans ces retours alternatifs d'encombrement et de rareté, le commerce disparaît complètement sous la spéculation, avec tous les maux qu'elle entraîne à sa suite.

On ne cherche plus à se créer une honnête aisance à force d'ordre et de travail; on veut jouir et faire fortune rapidement. Il suit de là que faisant des affaires au delà de ses moyens, et des dépenses dans la même proportion, on tombe au moindre revers en dépouillant ses créanciers. Cela est, et cela sera, aussi longtemps que la *spéculation* remplace le commerce, proprement dit.

Le système d'entrepot tendrait puissamment à faire rentrer le commerce dans son état normal. Les fabricants n'hésiteraient pas à profiter des occasions favorables, qui se présentent tous les jours, pour envoyer des marchandises en entrepôt; dès le moment que les droits ne seraient payables qu'à la vente, et qu'on pourrait réexporter pour un autre marché sans bourse délier. N'ayant pas de droits à payer à l'arrivée, les importations se feraient aussi plus librement et dans de plus grandes proportions. Le marché serait donc toujours approvisionné;—et comme, d'un autre côté, on aurait moins de capitaux engagés, puisque les droits ne seraient pas dus avant qu'on ne disposerait pas des marchandises entreposées, on se trouverait beaucoup plus rarement dans la nécessité de faire de ces sacrifices qui ruinent non seulement celui qui les fait, mais encore à tous ceux qui ont des marchandises semblables.

L'approvisionnement serait toujours suffisant, et la consommation suivrait régulièrement son cours à des prix plus uniformes. Enfin l'encombrement serait peu à craindre parce qu'avec la facilité de réexporter sans payer de droits on ne jetterait les marchandises sur place qu'à mesure des besoins de la consommation.

Et par une conséquence forcée, le commerce ne serait plus autant entraîné dans cette funeste voie de spéculation sur les importations.

Nous avons, il est vrai, les facilités du draw-back, mais à quoi se réduisent-elles? On peut, dans le système actuel, déclarer les marchandises comme sujettes au draw-back, et les réexporter; mais il faut commencer par payer les droits comptant au débarquement comme si elles ne devraient pas être réexportées, et ces droits ne sont remboursés que lorsqu'on rapporte un certificat de débarquement de ces mêmes marchandises en pays étranger. De sorte qu'il s'écoule plusieurs mois et souvent plusieurs années entre le paiement et le remboursement des droits.

Ce mode est évidemment mauvais pour le public; et il ne vaut guère mieux pour le gouvernement. S'il d'un côté il laisse dans ses caisses, pendant un assez long temps des fonds sans intérêt; d'un autre, il jette une sorte de confusion sur les retours trimestriels des administrateurs des douanes qui se présentent ainsi des résultats mensongers. Le système de draw-back est donc mauvais pour tout le monde.

Quelques personnes paraissent penser qu'un entrepôt aurait pour effet d'affaiblir l'effet du tarif: c'est une erreur. On reconnaîtra, en y réfléchissant, que l'entrepôt n'affecterait en rien la protection due à l'industrie nationale. Il aurait seulement pour effet de neutraliser, sinon de prévenir, les perturbations que les changements brusquement introduits dans le tarif causent presque toujours dans le monde commercial.

Tout milite donc en faveur de l'établissement du système d'entrepôt aux Etats-Unis. Cependant on doit s'attendre à une forte résistance provoquée par le commerce de New-York.

Avec le système actuel, le commerce d'importation exige de grands capitaux; mais aussi les maisons qui les ont, ces capitaux, réalisent d'immenses profits. Or, l'établissement d'un système d'entrepot affaiblirait ce monopole, s'il ne le détruisait pas entièrement, en permettant aux petits capitaux de prendre leur part dans le mouvement général des affaires.

Et comme le commerce de New York fait à lui seul environ les trois cinquièmes de toutes les importations de l'Union, il faut s'attendre, nous le répétons, à lui voir combattre de toutes ses forces tout système susceptible de lui arracher le monopole qu'il possède.

Heureusement que l'Ouest et le Sud ont un intérêt commun en cette affaire, intérêt directement contraire à celui de New-York et des autres grandes villes du Nord. En travaillant avec zèle et persévérance on peut donc espérer d'obtenir justice.

Mais, dira-t-on peut-être, comment se fait-il qu'on n'ait pas pensé plus tôt à un système si avantageux? la réponse est facile. Jusqu'en 1842, on a constamment payé les droits de douane à terme (trois et six mois). Ce paiement à terme, sans présenter les avantages d'un système d'entrepôt, donnait cependant au commerce des facilités qui l'empêchaient de se montrer difficile. Les affaires marchaient et l'on se tenait pour satisfait, sans trop chercher si l'on ne pourrait pas faire mieux. Mais dès que, frappés des pertes que ces paiements à terme faisaient éprouver au gouvernement, nos législateurs leur ont en substitué les paiemens au comptant, on a dû naturellement chercher un correctif aux entraves qui en résultaient: et le meilleur de tous est un système d'entrepôt.

Nous engageons donc la chambre de Commerce à prendre ce sujet en sérieuse considération, et à formuler sans retard un plan d'exécution, afin que le prochain Congrès puisse aborder la question en parfaite connaissance de cause.

Si le *Courrier* continue longtemps sur le même ton, il rappellera les plus beaux jours du *Père Duchesne*, et cela tout en parlant de calme et de dignité—toujours pour être conséquent avec lui-même. Mais parlons raison.

Quand on isole une phrase pour lui donner un sens qu'elle n'avait pas dans le corps de l'article; quand on affirme, contrairement à la vérité, que ses adversaires ont accusé le parti locofoco d'être l'ennemi d'une classe de citoyens; quand on fait de ces choses, et beaucoup d'autres de même nature, on a beau être calme et froid, la calomnie n'en est pas moins palpable, et n'en doit pas moins être repoussée: La dignité est sans doute une qualité fort appréciable dans les discussions; mais elle ne doit passer pourtant qu'après la loyauté—et ce n'est malheureusement pas par la loyauté que brille la polémique du Courrier.

Si parfois nous avons fait usage du sarcasme, la faute en est à lui seul.

"Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur
"De vouloir par raison combattre son erreur. . . ."

Nous sommes, à cet égard, tout à fait de l'avis de Lafontaine.

Le *Courrier* paraît être, à la fin, las de cette discussion. Tant mieux. Il y a longtemps qu'il aurait dû l'abandonner. Il n'aurait même jamais dû la provoquer. Attaqués, non pas une fois, mais à diverses reprises, nous avons nécessairement dû nous défendre; et si, dans la lutte, l'agresseur a reçu quelques horions, à qui doit-il s'en prendre?

Quant aux personnalités, nous lui abandonnons ce terrain qu'il paraît fort bien connaître, quoiqu'il en dise. Il y a d'ailleurs entre lui et nous une telle distance, que ses attaques ne sauraient nous atteindre. A quelqu'un qui lui disait: "Je te méprise"—Bailly répondit: "Je t'en défie". Sans être Bailly, notre conscience nous crie que nous pouvons reproduire la réponse.

La Vente, à bord de laquelle se trouve les quatre artistes qu'attend le Théâtre d'Orléans, arrivera dans la soirée.

CONVENTION SENATORIALE.

A l'assemblée des Délégués nommés pour faire choix de candidats Whigs pour le Sénat, les personnes suivantes ont été unanimement choisies pour représenter la ville de la Nouvelle-Orléans au Sénat de la Louisiane:

D. F. BURTHE,
RANDELL HUNT,
ROBERT PREAUX,
FERGUS GARDERE.

JAMES DICK, président.
J. F. PEPIN, secrétaire.

La signora Pico et ses deux compagnons, Mme Majocchi et M. Antognini, ne sont point partis pour Mobile, ainsi qu'on l'avait annoncé à tort. Ces artistes ne doivent quitter notre ville que le 6 du mois prochain pour se rendre à la Havane. Pourquoi ne profiteraient-ils point de leur séjour pour tenter la fortune d'un nouveau concert! Ils auraient de grandes chances de réussite; et nous pourrions apprécier convenablement le talent de la signora Pico qui était trop émue la première fois pour paraître avec avantage.

PROCHAIN CONGRES.—Les principaux candidats au poste d'orateur de la Chambre des Représentans au Congrès, sont MM. Davis, de l'Indiana; C. J. Ingersoll, de la Pennsylvanie; Holmes de la Caroline du Sud; Hopkins & Hunter, de la Virginie. On a parlé aussi pour le fauteuil de M. John Slidell, de la Louisiane.

La nomination d'un Imprimeur pour le Congrès excite un fort vif intérêt au sein des différentes fractions du parti locofoco qui sont représentées à Washington. La *Constitution* a des prétentions, le *Journal des Etats-Unis* fera valoir ses droits; MM. Blair et River de l'ancien *Globe* tacheront probablement d'obtenir cette fructueuse entreprise; mais l'opinion générale est que l'*Union* l'emportera aisément sur ses compétiteurs, au moins à la Chambre. L'impression du Sénat est moins lucrative, et pourra bien être donnée comme fiche de consolation à l'un des concurrents désappointés.

Chronique Locale.

COUR CRIMINELLE.—Le capitaine Eldridge, accusé d'avoir fait battre Golding et Monroe, prisonniers à la maison de travail, comparaissant hier pour entendre la lecture de son acte d'accusation. Il a plaidé non-coupable.

Patrick Carrighan et Thomas Carrollton, accusés de vol, et F. Donnegan, accusé d'assaut et batterie, comparaissaient dans le même but. Le premier a plaidé non coupable et les deux derniers, coupables.

John Leffrel, accusé d'assaut et batterie, est mis en jugement et trouvé coupable.

Charles Black, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, est mis en jugement et acquitté.

James Lennox, accusé d'avoir cherché à forcer une malle à bord du steamer Billow, comparaissait hier devant le recorder Baldwin et a été condamné à 30 jours d'emprisonnement dans la maison de travail.

TEXAS.—Le steamer New-York est arrivé hier soir de Galveston et nous a apporté des journaux jusqu'au 24: ils ne contiennent rien d'important.

Il paraît qu'un grand nombre d'habitans de l'Arkansas et de la Louisiane vont s'établir au Texas; on ne rencontre que des wagons sur les routes. A Galveston il est également arrivé beaucoup de personnes étrangères.

Une canne à sucre cultivée sur l'habitation d'un M. Williams, sur les Brasos, a été envoyée à un éditeur de Galveston, comme échantillon: elle porte dix-neuf nœuds et mesure six pieds et demi.

POLLY BODINE.—On a trouvé un nouveau juré, ce qui en donne neuf depuis l'ouverture de l'affaire, ce qui en donne un peu moins de un par jour. Or, les dépenses journalières, rien que pour la formation du jury, s'élèvent à $225. Le total de l'affaire donnera un assez beau denier.

MICHIGAN.—Un jeune garçon de Lapeer est dernièrement la funeste idée de se déguiser en ours et de se mettre à la poursuite de sa sœur qui s'en allait à une habitation voisine. La pauvre enfant fut frappée d'un tel effroi qu'au bout de deux heures elle était morte.

TENNESSEE.—M. Turney, le sénateur élu au Congrès par la Législature de cet Etat, vient de répondre aux accusations lancées contre lui par les locofocos, et cette réponse pleine de sens et de vigueur, révèle des faits assez curieux. M. Turney prouve que le président Polk a essayé d'influencer la Législature du Tennessee et de faire nommer M. Nicholson qui avait le don de lui plaire beaucoup plus que son concurrent. M. Turney se félicite de son élection parce qu'elle est une victoire sur l'influence illégale qu'a essayé d'exercer le Président. Quant à sa conduite politique, elle sera parfaitement indépendante; il est favorable à l'annexion et votera pour l'acceptation de la Constitution du Texas; il est pour le maintien de nos droits sur l'Orégon, en tant que ces droits seront clairs et incontestables. Il est opposé à une Banque des Etats-Unis; il veut un tarif de revenu avec des différences de nature à produire les articles indispensables au pays en temps de guerre ou de suspension du commerce. Il est en faveur de la distribution du produit des terres publiques. M. Turney déclare du reste qu'il est fort bien disposé en faveur de l'administration; mais qu'il entend conserver vis à vis d'elle une complète indépendance.

GEORGIE.—On a essayé au Sénat de la Géorgie, de faire adopter une résolution fixant un jour pour l'élection d'un sénateur des Etats-Unis; mais en vain. La résolution a été rejetée par le vote décisif du Président.

NEW-YORK.—Le nombre des votans à New-York est de 64,233; cette grande ville a donc à elle seule plus de votans que les Etats de Vermont, de Rhode-Island, de Connecticut, de Louisiane, du Mississipi, d'Arkansas et de Michigan; à peu près autant que le New-Hampshire et le Maryland; et presqu'autant que les Etats réunis de Delaware, de Rhode-Island, d'Arkansas et de Louisiane.

PORT-AU-PRINCE.—On a reçu à Philadelphie des nouvelles de Port-au-Prince qui vont jusqu'au 1er novembre. Les hostilités continuaient toujours entre les Dominicains et les Haïtiens; et rien ne laissait prévoir une conclusion prochaine. Aucun combat n'avait eu lieu cependant depuis les dernières nouvelles. La situation des affaires politiques influe beaucoup sur le commerce. Les articles d'exportation ont encore singulièrement diminué cette année.

FEUILLETON.

LES APPARITIONS DE NOEL.

QUATRIEME PARTIE.

LE DERNIER DES TROIS ESPRITS.

(SUITE.)

L'esprit le conduisit par plusieurs rues qui lui étaient familières, et tout en s'en allant, Scrooge regardait çà et là, espérant de se rencontrer et ne s'apercevait nulle part. Ils entrèrent dans la maison du pauvre Bob Cratchit que Scrooge avait visitée déjà. La mère et les enfans, assis autour du feu, attendaient tranquillement, bien tranquillement. Les bruyans petits Cratchit étaient comme des statues dans un coin, les yeux fixés sur leur frère Pierre, qui tenait un livre ouvert devant lui. La mère et les filles s'occupaient à coudre.... Tout le monde était bien tranquille assurément.

Au moment où Scrooge et l'Esprit franchissaient le seuil de la porte, Pierre lisait sans doute tout haut, car Scrooge entendit ces paroles:

Et il prit l'enfant et le plaça au milieu d'eux.

Mais pourquoi interrompit-il sa lecture? La mère déposa son ouvrage sur la table et se cacha le visage avec les mains en disant:

La couleur de cette étoffe me fait mal aux yeux.

La couleur.... Ah! pauvre Tiny-Tim!

—Mes yeux sont mieux à présent, dit la femme de Cratchit; la lumière les rend faibles, et pour rien au monde, je ne voudrais que votre père crût que j'ai pleuré quand il rentrera. Il ne peut tarder, voici l'heure.

—L'heure est passée, dit Pierre en fermant son livre; mais je crois qu'il marche plus lentement qu'autrefois depuis quelques soirs, ma mère.

La mère et les enfans étaient encore bien tranquilles. Enfin, elle répondit d'une voix ferme et qui ne faiblit que sur un mot:

—Je l'ai vu marcher vite, très vite avec Tiny-Tim sur son épaule.

—Et moi aussi, s'écria Pierre, souvent!

—Et moi aussi! s'écria un autre.

Tous répétèrent:—Et moi aussi!

—Mais Tiny-Tim ne pesait guère, reprit la mère en retournant à son ouvrage pour cacher son effort, et son père l'aimait tant qu'il le portait sans peine...... Mais j'entends votre père à la porte.

Elle courut au-devant de lui. Bob entra avec son foulard.... Il en avait bon besoin le pauvre père. Son thé était prêt sur le guéridon, et c'était à qui s'empresserait pour le servir. Ensuite les deux petits Cratchit s'installèrent sur ses genoux, et chacun d'eux posa une petite joue contre une des siennes, comme pour lui dire: Nous sommes là, mon père, ne vous affligez pas. Bob parut très gai avec tous, et eut une bonne parole pour les uns et pour les autres. Il examina le travail de sa femme et de ses filles, loua leur adresse et leur activité.

—Ce sera fini longtemps avant dimanche, ajouta-t-il sans autre transition.

—Dimanche! vous y êtes donc allé aujourd'hui, Robert?

—Oui, ma chère, répondit Bob.... Je regrette que vous n'ayez pu y venir; cela vous aurait fait du bien de voir combien l'emplacement est vert: mais vous le verrez souvent, n'est-ce pas? je lui avais promis que j'irais m'y promener un dimanche; mon petit, mon petit enfant, s'écria Bob, mon petit enfant.

Il éclata tout à coup, il ne put s'en empêcher. Il quitta la chambre où était la famille et monta dans une chambre au-dessus, qui était éclairée et décorée comme pour Noël. Il y avait là une chaise... où le pauvre Bob s'assit, et quand il fut un peu remis, il redescendit plus calme.

La famille se rapprocha du feu; les jeunes filles et leur mère se remirent à coudre en causant. Bob leur parla de l'extraordinaire bienveillance du neveu de Scrooge, qu'il avait à peine vu deux fois, et qui, le rencontrant le matin, lui avait demandé, touché de son air un peu..., un peu abattu, lui avait demandé ce qu'il avait. Sur quoi, poursuivit Bob, je le lui dis; car c'est le plus gracieux des hommes. Je suis sincèrement affligé de ce que vous m'apprenez, monsieur Cratchit, dit-il, et je plains vivement votre excellente femme; et, par parenthèse, comment a-t-il pu savoir cela?

—Savoir quoi? mon ami.

—Que vous étiez une excellente femme!

—Tout le monde ne le sait-il pas, dit Pierre.

—Très bien répliqué, mon garçon, s'écria Bob; j'espère que personne ne l'ignore.

—Je suis sincèrement affligé, disait-il, pour votre excellente femme; si je puis vous être utile en quelque chose, voilà où je demeure, dit-il, en me donnant sa carte. Venez me voir.—Ce n'est pas tant ce qu'il peut faire, en effet, continua Bob; mais son air de bonté [illegible]

m'a charmé. On aurait dit qu'il avait connu notre Tiny-Tim et qu'il le regrettait comme nous.

—Je suis sûre qu'il a un bon cœur, dit mistress Cratchit.

—Vous en seriez encore plus sûre, ma chère, répliqua Bob, si vous l'aviez vu et si vous lui aviez parlé. Je ne serais pas surpris, faites bien attention à ceci, qu'il trouvât une meilleure place à Pierre.

—Entendez-vous, Pierre! dit mistress Cratchit.

—Et alors, dit une des miss Cratchit, Pierre s'établira pour son compte et se mariera.

—Voulez-vous bien vous taire! reparti Pierre en riant.

—Elle pourrait bien un jour avoir raison, dit Bob, quoiqu'il y ait du temps pour cela, mon garçon; mais de quelque manière que nous nous séparions les uns des autres, je suis bien sûr qu'aucun de nous n'oubliera le pauvre Tiny-Tim.

—Jamais, mon père, s'écrièrent-ils tous.

—Et je sais, dit Bob, je sais, mes amis, que lorsque nous nous rappellerons sa patience et sa douceur.... quoique ce ne fût qu'un petit enfant.... nous n'aurons jamais de querelles ensemble.... ce qui serait oublier le pauvre Tiny-Tim.

—Jamais, mon père; répétèrent-ils tous.

—Vous me rendez heureux, très heureux, dit Bob.

Mistress Cratchit l'embrassa, ses filles l'embrassèrent, les deux petits Cratchit l'embrassèrent, et Pierre et lui se serrèrent tendrement la main. Ame enfantine de Tiny-Tim, tu étais une essence de Dieu!

—Spectre, dit Scrooge, quelque chose me révèle que notre séparation approche; quelque chose dont je ne me rends pas compte. Apprenez-moi quel était l'homme que nous avons vu mort.

L'Esprit de Noël futur le transporta comme il avait déjà fait, mais Scrooge crut que c'était par un mouvement encore plus rapide, et le supplia de s'arrêter.

—Ce quartier, dit-il, que nous traversons si vite, est celui où était le centre de mes occupations (car au milieu de ces visions de l'avenir, Scrooge parlait déjà du présent comme du passé); je reconnais la maison: laissez-moi voir ce que je serai un jour.

L'Esprit s'arrêta; mais son doigt indicateur se dirigeait d'un autre côté.

—Voilà la maison, s'écria Scrooge, pourquoi me faire signe d'aller plus loin.

Le doigt inexorable resta immobile.

Scrooge courut à la hâte donner un coup d'œil à la fenêtre de son comptoir. C'était toujours un comptoir, mais non plus le sien. L'ameublement était le même, et la personne sur son siège n'était plus lui. Le fantôme continuait son geste.

Scrooge le rejoignit et le suivit de nouveau jusqu'à une grille de fer. Il s'arrêta avant d'entrer: un cimetière!.... Ici donc, sous quelques pieds de terre, était l'homme dont il voulait savoir le nom. Ce cimetière était entouré de maisons; le gazon et les herbes sauvages y croissaient abondamment, végétation vigoureuse de la mort et non de la vie.... Les places y étaient serrées, et l'on aurait pu s'étonner d'y voir des fosses encore béantes: mais le cimetière est un gouffre insatiable.

L'Esprit, debout au milieu des tombes, en désigna une à Scrooge, qui s'en approcha tout en tremblant, car dans l'air toujours solennel de son guide, il lui semblait reconnaître une signification nouvelle.

—Avant que je fasse un pas de plus vers cette tombe demanda Scrooge, répondez à une question: ce que vous me montrez est-ce l'image de ce qui *doit être*, ou seulement de ce qui *peut être*?

L'Esprit se contenta encore, pour toute réponse, d'indiquer la tombe près de laquelle ils se trouvaient.

—Dans le sentier où s'engage un homme, peut se projeter devant lui l'ombre du but où il doit arriver, s'il y persévère; mais s'il change de voie, le but changera. Apprenez-moi s'il en est ainsi pour ce que vous me montrez.

L'Esprit demeura immobile avec le même geste.

Scrooge se pencha avec terreur sur la dalle funéraire, et, suivant de l'œil le doigt du fantôme, lut, pour toute épitaphe de cette tombe négligée, son propre nom: *Ebenezer Scrooge*.

—Suis-je donc l'homme qui était sur le lit de mort? s'écria-t-il en s'agenouillant.

Le doigt se dirigea alternativement de la tombe à lui, et de lui à la tombe.

—Non, Esprit! oh! non! non!

Toujours le doigt fatal.

—Esprit, s'écria-t-il en se cramponnant à sa robe, écoutez-moi! Je ne suis plus l'homme que j'étais.... je ne serai plus l'homme que j'aurais été sans cette intervention secourable. Pourquoi m'avoir montré toutes ces choses, s'il n'y a pas d'espoir pour moi!

Pour la première fois, la main parut vouloir faire un autre mouvement.

—Bon Esprit, poursuivit Scrooge toujours prosterné à ses pieds, vous intervenez pour moi, vous avez pitié de moi. Assurez-moi que je puis changer ces images que vous m'avez montrées, en changeant de vie.

La main s'agita avec un geste bienveillant.

—J'honorerai Noël du fond du cœur, et le célébrerai toute l'année. Je vivrai dans le passé, le présent et l'avenir. Les trois Esprits ne m'abandonneront pas.... Je ne quitterai plus, car je ne cesserai de méditer sur leurs leçons. Oh! dites-moi que je puis passer l'éponge sur cette pierre.

Dans son angoisse, il saisit la main du spectre. Elle voulait se dégager de son étreinte, mais la sienne était forte, et il y eut lutte jusqu'à ce que l'Esprit, étant le plus fort, le repoussa.

Scrooge joignant les mains dans une attitude de suppliant, aperçut une altération dans le vêtement et dans la forme du spectre, qui se transforma tout à coup et bientôt en colonne de lit.

CONCLUSION.

Oui, c'était la colonne d'un lit, et ce lit était le sien, et il était dans sa chambre; mais, circonstance plus heureuse encore, le lendemain lui appartenait pour vivre et s'amender.

—Je veux vivre dans le passé, le présent et l'avenir, répéta Scrooge en sautant en bas du lit; je méditerai en moi-même les leçons des trois Esprits. Ah! Jacob Marley, je remercie le ciel et le fête de Noël, je le dis à genoux, vieux Jacob, à genoux!

Il était si animé de ses bonnes intentions, que sa voix brisée répondait mal à l'exécution de sa pensée. Il avait sangloté violemment dans sa lutte avec l'Esprit et son visage était humide de larmes.

Ils ne sont pas arrachés, s'écria Scrooge en embrassant un de ses rideaux, ils ne sont pas arrachés avec les anneaux, ils sont là.... je suis là.... et les images des choses qui auraient pu être peuvent s'évanouir: elles s'évanouiront; je le sais, je le sais.

Dans son transport, il ne savait plus ce qu'il faisait de ses mains, et en s'habillant, il mit plus d'une fois ses vêtements à l'envers, les déchira, les perdit, et se débattit contre ses bas et ses manches comme contre des serpents, et fit toutes sortes d'extravagances.

—Je suis léger comme une plume, s'écria-t-il; je suis heureux comme un ange; je suis gai comme un écolier, je suis étourdi comme un homme ivre. Joyeux Noël à tous et bonne année!... Holà! hé! holà!

De sa chambre il avait sauté dans son salon complètement essoufflé: "Voilà bien le poêlon où était mon gruau, se dit-il en se tournant vers la cheminée; voilà la porte par laquelle entra l'Esprit de Jacob Marley; voilà le coin où s'était assis l'Esprit de Noël présent; voilà la fenêtre où je les âmes en peine: tout est à sa place, tout est vrai, tout est arrivé. Ha! ha! ha!

En vérité, pour un homme qui en avait perdu l'habitude, Scrooge riait admirablement.

—Je ne sais à quel jour du mois nous sommes, continua-t-il, je ne sais combien de temps j'ai passé avec les Esprits; je ne sais plus rien, je suis un enfant... N'importe, qu'est-ce que cela fait! Je voudrais un enfant.... Eh! holà! holà! he!

Il fut interrompu dans son exaltation par le carillon des cloches: dong, ding, ding, et jamais carillon ne l'avait tant réjoui.

Il courut à sa fenêtre, l'ouvrit et regarda: pas de brouillard.... le jour était clair, froid, mais pur, un jour qui invitait à la danse; le soleil brillait au ciel.... Quel beau temps! quelles joyeuses cloches! oh! quel jour splendide!

Un petit garçon endimanché passa sous sa fenêtre: "Eh! mon petit homme, quel jour sommes-nous?

—Eh! répéta l'enfant.

—Quel jour sommes-nous, mon garçon?

—Aujourd'hui! Eh! c'est le JOUR DE NOEL.

—Le jour de Noël! Le jour de Noël! se dit Scrooge; allons, je ne l'ai pas manqué; les Esprits ont tout fait en une nuit: ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent; certainement qu'ils le peuvent....

—Holà! mon bon petit garçon.

—Holà! répondit l'enfant.

—Sais-tu où est la boutique du marchand de volailles, au coin de la seconde rue à droite?

—Je crois le savoir.

—Garçon d'intelligence, enfant remarquable, saistu si on a vendu la belle dinde qui y était hier? Il y en avait deux; je parle de la plus grosse.

—Celle qui est aussi grosse que moi!

—Quel charmant enfant! c'est un plaisir de lui parler. Oui, mon Benjamin.

La dinde y est toujours, répondit le petit drôle.

—Vrai! s'écria Scrooge; eh bien, va l'acheter.

—Est-il plaisant, le monsieur!

—Non, non, je parle sérieusement. Va l'acheter, et dis qu'on me l'apporte ici pour que je donne l'adresse de la maison où il faut la remettre. Reviens avec celui qui l'apportera, et je te promets un shilling; reviens avec lui avant cinq minutes et tu auras une demi-couronne.

Le petit garçon partit comme un trait.

—Je l'enverrai chez Bob Cratchit, se dit Scrooge en se frottant les mains; il ne saura pas d'où cela lui vient. Elle est deux fois grosse comme Tiny Tim. Ce sera une plaisanterie excellente que de l'envoyer à Bob.

Il écrivit l'adresse d'une main qui n'était pas très ferme, mais l'écrivit, et descendit pour attendre la dinde sur la porte. Là, il remarqua le marteau.

—Bien-aimé marteau, dit-il en le caressant de la main, je t'aimerai toute ma vie. Je te regardais à peine avant-hier. Quelle honnête expression dans ta figure de cuivre! Merveilleux marteau!.... Voici la dinde. Holà! hé! Bonjour! Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël.

Quelle dinde! Etait-il possible qu'une pareille volatile eût jamais pu tenir sur ses jambes! Elles se seraient brisées sous elle.

—Impossible que vous portiez cela jusqu'à Camden-Town, mon brave homme, dit Scrooge; prenez un cabriolet.

Jamais rire ne fut plus franc que celui qui accompagna ces paroles, et Scrooge rit encore plus fort en payant la dinde, il rit en payant la course du cabriolet, il rit en récompensant le petit garçon; bref, il rit encore, et cette fois jusqu'aux larmes, en s'asseyant, essoufflé par tant d'éclats de rire.

Scrooge se rasa, et ce ne fut pas besogne facile, tant sa main tremblait encore, tant il tenait mal son équilibre; mais il se serait fait une entaille avec le rasoir qu'il y aurait mis un morceau de taffetas agglutinatif et ne serait consolé.

Enfin sa toilette fut terminée. Il sortit avec ses plus beaux habits, et rencontra une population nombreuse dans les rues, comme il l'avait vue en compagnie de l'Esprit de Noël présent. Pour tous ceux qui le regardaient, il avait un air de gracieux sourire; il avait, en un mot, l'air si bonhomme, que deux ou trois bons vivans lui dirent:—Bonjour, monsieur! Joyeux Noël, monsieur! Jamais souhait n'avait ravi autant son oreille.

Après avoir fait un peu de chemin encore, il reconnut un des quêteurs qui, la veille, étaient venus le voir, celui qui lui avait dit: "Scrooge et Marley, je présume."—Cette rencontre lui causa un remords, et il se serait peut-être détourné pour l'éviter mais il prit son hardi en brave, et s'avançant vers le gros monsieur, il lui prit la main.

—Mon cher monsieur, lui dit-il, comment êtes-vous? J'espère que votre journée a été bonne hier; je vous remercie de m'avoir compris une autre liste des visites. Je vous souhaite un joyeux Noël!

—Monsieur Scrooge?

—Oui, c'est mon nom, et peut-être ne vous est-il pas agréable! Je vous demande mille pardons, et voudriez-vous bien [illegible]

[illegible]

—Bien! Mon cher monsieur Scrooge, parlez-vous sérieusement?

—S'il vous plaît, pas un farthing de moins: je vous assure que je comprends dans cette somme bien des arrérages sur lesquels je ne comptais plus; me ferez-vous cette grâce?

—Mon cher monsieur, dit le quêteur en lui secouant cordialement la main, je ne sais que répondre à tant de munificence....

—Pas un mot de plus, je vous prie, répliqua Scrooge. Venez me revoir; voulez-vous bien revenir?

—Oui, certes, dit le monsieur, oui, j'irai; et l'on voyait à son air qu'il irait.

—Je vous remercie, lui répondit Scrooge, je vous suis très obligé, je vous remercie mille fois; au revoir, mon cher monsieur.

Il entra dans l'église, il parcourut les rues, il examina les gens qui allaient et venaient, donna aux enfans de petites tapes caressantes sur la tête, interrogea les mendiants auxquels il fit l'aumône, plongea son coup-d'œil dans les cuisines, et puis regarda aux fenêtres, trouvant que tout pouvait l'intéresser; jamais jusque alors il ne s'était imaginé qu'une promenade put devenir une telle source de distraction et de bonheur. Dans l'après-midi, il dirigea ses pas du côté de la maison de son neveu.

Il passa et repassa une douzaine de fois devant la porte avant d'avoir le courage de frapper; mais enfin il se monta la tête et frappa.

—Votre maître est-il chez lui, ma chère? demanda Scrooge à la servante, brave et jolie fille, vraiment.

—Oui, monsieur.

—Où est-il, ma chère fille?

—Dans la salle à manger avec madame, par là, monsieur; je vais vous annoncer si vous voulez.

—Merci, ma chère fille, il me connaît, dit Scrooge. Il tourna doucement le bouton de la porte, l'entrouvrit et commença par promener son regard dans la salle: son neveu et sa nièce examinaient la table qui était disposée comme pour un gala.... de jeunes mariés aiment que tout aille bien.

Fred! dit Scrooge.

A cet appel, oh! comme sa nièce se retourna et tressaillit, en reconnaissant l'oncle Scrooge.

—Et Dieu me pardonne! s'écria Fred, qui est-ce?

—C'est moi, votre oncle Scrooge, je viens dîner, me voulez-vous? Fred.

Fred se précipita vers lui et lui prit vivement la main; Scrooge était à son aise au bout de cinq minutes. La réception fut on ne peut plus cordiale: la nièce imita le neveu. Topper fut charmant pour Scrooge; la belle-sœur du neveu de même: bref tous les convives.... Quelle partie! quels jeux! quelle unanimité.... Félicité parfaite.

Scrooge fut matinal le lendemain pour descendre à son comptoir. Ah! pensait-il, si je pouvais être le premier rendu et prendre Bob Cratchit à arriver tard. Il s'en faisait une fête et il eut cette satisfaction. Neuf heures, pas de Bob, neuf heures un quart, pas de Bob: Bob fut de dix-huit minutes en retard. Scrooge était assis à son pupitre, avec la porte toute grande ouverte pour le voir se blottir dans son coin.

Bob avait ôté son chapeau et son boulard; il se glissa sur son escabeau, et fit courir tout d'abord sa plume comme pour rattraper neuf heures.

—Holà! grommela Scrooge avec son ton bourru habituel, autant qu'il put le feindre, que signifie de venir à cette heure?

—Je suis bien fâché, monsieur, je suis en retard.

—En retard! répéta Scrooge, oui, je le crois, avancez ici, s'il vous plaît.

—Ce n'est qu'une fois tous les ans, monsieur, dit Bob d'un air confus en s'approchant de son chef; cela n'arrivera plus, je me suis un peu en gaîté, hier, monsieur.

—Ecoutez, que je vous dise, mon ami, dit Scrooge cela ne peut aller ainsi plus longtemps; et en conséquence, poursuivit-il en sortant de son fauteuil et portant à Bob une botte dans son gilet qui le fit reculer à plus de dix pas, et en conséquence je veux augmenter vos appointemens.

Bob trembla et se plaça à la portée de la règle; il eut un moment l'idée d'en asséner un coup à Scrooge, de s'emparer de lui, et d'appeler à son secours les voisins pour le conduire à Bedlam.

—Joyeux Noël! Bob, dit Scrooge avec un air trop sérieux pour qu'on pût s'y méprendre, et en frappant Bob familièrement sur l'épaule; un Noël plus joyeux que je ne vous en ai donné depuis longtemps. Bob, mon garçon, j'augmenterai vos appointemens, je chercherai à être utile à votre laborieuse famille, et nous en causerons cet après-midi, sur un bowl de vin chaud, Bob! Allumez les deux feux et brûlez-moi un autre boisseau de charbon avant de faire un second I. Bob Cratchit.

Scrooge tint parole; il fit mieux, beaucoup mieux. Il fut un second père pour Tiny-Tim, qui *ne mourut pas!* Il devint un bon ami, un bon maître, un bon homme, aussi bon qu'un bon marchand de la Cité, avant et depuis lui. Quelques personnes rirent de son changement; il les laissa rire, sachant bien qu'il vaut mieux rire que pleurer, il avait lui-même le rire au cœur: et cela lui suffisait.

Il n'eut plus de commerce avec les Esprits; mais on disait de lui qu'il savait comment admirablement Noël. Qu'on en dise autant de vous, de moi, de nous tous! et ainsi, comme s'écriait Tiny-Tim: "Dieu nous bénisse tous tant que nous sommes."

FIN.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS:
MERCREDI SOIR, 26 novembre 1845.

Il y a eu aujourd'hui une bonne demande pour le coton: les ventes se sont élevées à 7,200 balles, aux cotes d'hier. L'importance de ces transactions a beaucoup dégagé le marché.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inferior		
Ordinaire to good ordinary	6¼	6¾
Middling		
Good Middling		
Middling Fair	7½	
Fair		
Good Fair		
Good and Fine		

Il ne s'est rien fait en sucres; les détenteurs tiennent leurs prix à 6½ le baril.

Le change est sans changement. Le cours est de 8¼ à 8½ pour cent de prime. France 5 32½ à 5 35. New-York à 60 jours, 2 à 2½ p. cent d'escompte; à vue, de ¼ à ½ pour cent d'escompte.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Oregon, Glidden, Liverpool, J H Gale
Navire Constantine, Sampson, Liverpool,
J P Whitney & co
Navire South Carolina, Owen, Liverpool, G. W. Gilbey,
Brick Chas Gay, Oliver, Alger, baie Montego, Ja.
J W Zacharie & co
Goel Atlantic, Baker, St Marks, T E Lindenberger
Navire à vapeur Galveston, Wright, Galveston,
Hawthorn & Woods
Steamer Peytona, Green, Apalachicola, E G Rogers & co

ARRIVÉS.

Navire Olbers, Exter, Brême.
Navire Granada, Russel, Philadelphie.
Navire Win Engs, Ross, New York.
Navire Lyons, Ryan, Brême.
Navire Macedonian, Reed, Bath.
Navire Bangor, [illegible]
Navire Vaillant, Giraud, Bordeaux.
Navire Adra, Hobond, Brême.
Barque Margaret, Best, Liverpool.
Barque Gutenberg, Mines, New York.
Barque Narragansett, Bordelais, Havre.
Barque Loretto Fish, Richmond, New York.
Brick Munroe, Watts, Baltimore.
Brick Choctaw, Pitter, Brême.
Brick Oceanus, Smith, Havre.
Brick Meretthus, Sleeper, Charleston.
Brick America, Stephenson, Bordeaux.
Brick Galandina, Palusz, Havane.
Goel Fame, Backer, Kingston.
Goel Gertrude, Bolle, Anse d'Araunia.
Goel Mary Raimond, Roemer, Havane.
Navire à vapeur New York, Phillips, Galveston.
Steamers John Aull, Castle, de St Louis.
Col Joyeuse, Brough, de la Rivière Rouge.
Victress, Thompson, de Donaldsonville.
Caspian, Freeland, de St Louis.
F M Streck, de Donaldsonville.
Music, Streck, de St Jean Baptiste.
J M White, Swon, de la Providence.
Brilliant, Hart, Bayou Sara.
Higland, Phillips, de St Louis.
Jas L Day, Reynolds, de Mobile.

EN RIVIÈRE—MONTANT.

Navire Vesta, Soubry, Havre.
Navire Ben Lees, Gross, Havre.
Navire Metoka, Mc Lane, New York.
Navire Oswego, Johnson, New York.

Les Dames qui doivent participer au projet d'établir une FOIRE au bénéfice des Orphelins, et toutes celles qui sont disposées à se joindre à cet acte de charité, sont respectueusement priées de s'assembler demain jeudi, à midi, à la résidence de Mme Matthews, place de l'Annonciation.

Nous appelons l'attention des capitalistes et surtout des personnes qui désirent [illegible] de bonnes terres, fortes et fertiles, sur la vente des propriétés de Madame Lavaudais, annoncée pour le [illegible] [illegible]

Plusieurs belles propriétés situées à Lafayette seront [illegible]

Le bateau à vapeur BRILLANT, ayant été détenu à cause du mauvais temps, partira CE MATIN jeudi, à midi, au lieu de [illegible]
27 n W. H. AVERY.

Le brick AMERIKA, venant de Bordeaux, est en déchargement [illegible]
27 nov [illegible]

Le capitaine et le consignataire du brick norvégien AMERIKA, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
27 nov G. M. LUCAS.

Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine F. Laborde, du Havre, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée. Celles pour lesquelles on n'aura pas obtenu de permis sous cinq jours, seront envoyées aux magasins publics.
24 nov AUGUSTE BOLIER, 22 rue St. Louis.

Le capitaine et le consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
24 nov AUGUSTE BOLIER, 22 rue St. Louis.

MODES PARISIENNES.

LE seul JOURNAL DE MODES qui donne dans l'année 36 patrons de grandeur naturelle pour expliquer la coupe des robes, chapeaux, bonnets, etc., offrant des difficultés dans l'exécution. Le seul JOURNAL qui donne à ses abonnés d'un an 300 DESSINS [illegible] pour tous les ouvrages de dames. Le seul journal de la société élégante, c'est le JOURNAL D'AUBERT, les modes parisiennes qui paraissent 52 fois dans l'année et publient 101 romances nouvelles et bien choisies.

Les Modes Parisiennes paraissent tous les dimanches et donnent dans chaque numéro une gravure sur acier, coloriée et satinée.

La publication est dirigée par M. Charles Philipon. Prix de l'abonnement $12 par an. On ne peut souscrire pour moins de six mois. On s'abonne chez
VICTOR HEBERT, libraire,
114 rue de Chartres.

N. B.—Un très grand Album contenant plus de 300 dessins de broderies pour robes, écharpes, fichus, cols, manchettes, etc., etc., sera donné gratis à toute personne qui souscrira pour un an d'abonnement.
27 nov

EN vente chez Victor HEBERT, 148, rue de Chartres—Les opéras suivans, en Anglais et Français: la Favorite, les Huguenots, la Reine de Chypre, Charles XI, Guillaume-Tell, Robert-le-Diable, les Martyrs, Domino Noir, l'Ambassadrice, les diamants de la Couronne, &c. &c. ainsi qu'un assortiment de Dramatic Vaudevilles nouveaux.
27 nov

Chien Trouvé.—Il a été trouvé avant hier soir, un CHIEN-DOGUE, tout blanc, ayant une tache [illegible] sur l'œil gauche, le bout de la queue coupé et les pattes [illegible]. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, à l'encoignure des rues Dumaine et Bourgogne, magasin de épiceries, en payant le présent avis.
27 nov—1

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:
90 barriques vin Bordeaux;
2,000 caisses [illegible]
100 ccs capsules à percussion;
50 paniers [illegible]
30 caisses liqueurs superfines; 10 do noyau dito;
33 do absynthe Suisse;
10,000 bouchons pour [illegible]
250 boîtes truffes pures;
50 do cèpes à l'huile, 20 do petits pois
27 nov J. F. DEBORDE & Co. Vieille Levée 54.

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux:
25 quarts Eau de vie, dite préservée, J J Dupuy ayant droit au drawback;
50 caisses Pruneaux d'Ente de vie; 300 do absinthe;
50 do Vermouth, 30 do Anisette; 300 do cerises, du; [illegible]
20 caisses Liqueurs de 12 et 6, bouteilles;
25 caisses Absinthe superfine;
100 paniers Guignolet d'Angers;
6 balles Bouchons fins première;
200 doux boîtes Sardines à l'huile;
20 do gl. boîtes et bonnes petits Pois;
300 do gl. boîtes Cèpes à l'huile;
[illegible]
27 nov DUBOUYT & TEULADE, 23, Toulouse.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 barriques Vin rouge de diverses qualités;
100 demi caisses fruits et barils de Vin blanc, Haut Sauterne et Graves. [illegible]
27 nov [illegible]

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge Montferrand,
25 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par DUBOUYT & TEULADE,
27 nov 23, rue Toulouse.

FOSDICK & BROTHER, marchands commissionnaires et expéditeurs, rue du Camp, No. 55, offrent à vendre: 300 gallons huile de spermaceti, en barils et barriques; 100 caisses huile de lin et du Nord; [illegible] Thé Young Hyson, Powchong, Souchong, Pou-chong et [illegible] 45 caisses Vin Champagne [illegible] [illegible] Madère, Porto, Malaga, Xérès [illegible] Mellecs [illegible] Ale de Londres et porter [illegible] [illegible] 100 boîtes Cognac [illegible] [illegible]
27 nov [illegible]

BRANDIES.—Les soussignés prévient au public de [illegible] de liqueurs du pays, de qualité supérieure [illegible] [illegible]
27 nov WYLIE & BRANA, 52 Bienville.

PORC.—25 barils mess et 25 demi mess, à l'espagnol, à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
27 nov 40 Camp.

JAMBONS.—250 tierçons et 75 barils jambons jaunes au sucre et [illegible] [illegible]
27 nov JAS. E. WOODRUFF, 40 Camp.

BEURRE DE L'OUEST.—75 barils beurre de l'Ouest, excellent article, à vendre au magasin par JAS. E. WOODRUFF, 40 Camp.

EAU DE VIE.—4 demi pipes Eau de vie d'Hennessy et Dupuy, à vendre en magasin par JAS. E. WOODRUFF, 40 Camp.

EN débarquement du navire Win Engs:
10 caisses et 10 demi caisses en vin rouge [illegible]
25 barils suite brute, 5 do sucre en poudre, [illegible]
A vendre par HARROD, DARLING & Co.
27 nov 40, Commune.

EN débarquement du navire Gouverneur:
25 demi barils beurre de lait, [illegible]
25 quarts et 25 [illegible]
A vendre par HARROD, DARLING & Co.
27 nov 40, Commune.

SAUMON.—15 barils, 15 demi et demi quarts, saumon, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
27 nov 40, Commune.

CHAMBERINS.—En barils et demi barils, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
27 nov 40, Commune.

GROSEILLE.—25 caisses [illegible] [illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co. 40 Commune.

POIS blancs.—30 barils à vendre par
27 nov HARROD, DARLING & Co. 40 Commune.

BOTTES [illegible] Brodequins—[illegible] en débarquement des navires Kentucky, [illegible]
A vendre par [illegible]

BEURRE Goshen et Fromage.—[illegible] beurre Goshen, 100 fromages anglais, actuellement en débarquement du navire Win Engs, à vendre par
27 n HARVEY & COOLIDGE, 35, Gravier.

TRAITTES sur la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

TABAC de Cuba et de la Virginie, cigares et tripes, à vendre par (27 nov) LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES.—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPÊCHE.—Environ 30 tonneaux, qualité supérieure, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

DIVERS.—25 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 38 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verre; 2 caisses contenant chacune 12 boîtes fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par
27 nov TRODGROS & LAMPRE, 25, Vieille Levée.

CAFE.—300 sacs café Java, vieux gouvernement, en magasin et à vendre par TRODGROS & LAMPRE,
27 nov 25, Vieille Levée.

SUCRE.—300 caisses blanc et jaune à vendre par
TRODGROS & LAMPRE,
27 nov 25, Vieille Levée.

TABAC.—300 balles Vuelta de Abajo et tabac de Cuba, capas et tripes à vendre par
27 nov TRODGROS & LAMPRE, 25 V. Levée.

EAU-DE-VIE de choix.—En débarquement de l'Amerika, de Bordeaux, 5 demi-pipes J. J. Dupuy & Co. épreuve; 10 quarts pipe dito; 2 demi-pipes eau-de-vie fine Champagne 1825, 4 quarts dito dito de 1825; 2 quarts dito extra vieux de 1815, dont partie sera vendue avec droit au débenture, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27 nov 30, Vieille Levée.

VIN rouge de Bordeaux, à l'usage des familles, 6 barriques Medoc St. Estèphe de 1840, 4 barriques Haut Brion de 1840, en débarquement de l'Amerika, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27 nov 30, Vieille Levée.

VIN rouge et blanc de Bordeaux.—40 barriques Medoc, St. Estèphe, bon ordinaire, 10 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Bangor, de Bordeaux, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27 nov 30, Vieille Levée.

POIS VERTS.—En débarquement de l'Amerika, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
30, Vieille Levée.

CAFE Rio.—2500 sacs Rio vert, (partie de la nouvelle récolte) mis en doubles sacs de toile, et en sacs de toile recouverts de sacs de pitre à vendre en quantités par
J W STANTON & Co.
27 nov enc. Magazine et La fayette.

BEURRE de Goshen.—50 frequins de comté d'Orange, article supérieur, pour l'usage des familles, en débarquement du brick Genesee et à vendre par
J W STANTON & Co.
27 nov enc. Magasine et Lafayette.

CHAISES.—500 barillets clous assortis de grandeur, à vendre en magasin, tels à la convenance des acheteurs par J W STANTON & Co.
27 nov enc. Magasine et Lafayette.

MORUE.—En tambours, à vendre par
J W STANTON & Co,
encoignure Magasine et Lafayette.

HUILE DE BLANC DE BALEINE.—6,000 gallons d'hiver blanche, et 1,200 gallons de mois blanches, à vendre par J W STANTON & Co,
27 nov encoignure Magasine et Lafayette.

HUILE DE BALEINE.—1000 gallons d'hiver épurée, à vendre par J W STANTON & Co,
27 nov encoignure Magasine et Lafayette.

BLANC DE BALEINE.—300 caisses Nantucket et New Bedford, assorties, à vendre par
J W STANTON & Co.
27 nov encoignure Magasine et Lafayette.

THÉ.—Impérial, Poudre à Canon, Young Hyson, Powchong et Souchong, en boîtes et demi-boîtes, à vendre par J W STANTON & Co.
27 nov encoignure Magasine et Lafayette.

TOILE A VOILE [illegible]
[illegible]

CAFE JAVA [illegible]
[illegible]

[illegible]

Liniment et Elixir de Hewes, pour la guérison des rhumatismes. Ce remède recommandable est toujours employé avec succès, [illegible] Dans les Etats-Unis, Nulle personne qui a eu recours à ce remède n'a jamais été déçu [illegible] [illegible] [illegible] rue Poydras, No. 38.

Mme. F. FRYE a l'honneur d'informer les dames de la Ville, Orléans, qu'elle fera samedi prochain, l'ouverture d'un beau choix de marchandises de goût et nouveautés, ainsi qu'un bel assortiment de Chapeaux.
27 nov

MADAME PREMINEAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera Lundi, 1er décembre, l'ouverture de ses Nouveautés de Paris, reçues par les derniers arrivages de France, telles que: Shales, Echarpes, Manteaux, Mantelets, Chapeaux, Guimpes, &c. Cols brodés, et en général tout ce qui concerne la toilette des Dames.

Madame P. se charge comme par le passé, de la confection de tous les articles de mode, robes et lingeries.
27 nov—1m

Perdu ou égaré.

LES Billets suivans, savoir: deux tirés par Pierre François Nouvet, datés de la Nlle-Orléans, 1er juin 1845, et payables à l'ordre de François Druert et endossés par lui, à un et deux ans de date, de la somme de $1250 chaque, avec intérêts à raison de huit pour cent par an depuis leur date jusqu'à ce qu'ils soient payés, payables à la Banque de l'Union de la Louisiane à la Nlle-Orléans. Les deux billets paraphés *ne varietur* sous la date du 1er juin 1845 par Philippe Lacoste, notaire public.

Un billet tiré par J. P. Boucher, daté du 20 mai 1845, payables à trois ans de date à l'ordre du soussigné, à la Banque de l'Union en cette ville, de la somme de $1666 et 2/3, avec intérêts au taux de huit pour cent par an jusqu'à ce qu'il soit payé. Ce billet est paraphé *ne varietur*, par Philippe Lacoste, notaire, le même jour que la date précitée. Tous les billets ci-dessus ont été protestés à leur échéance, et le public est averti de n'en négocier aucun.

Une récompense raisonnable sera donnée à la personne qui rapportera les dits billets au soussigné.
W. C. MYLNE.
27 n—6,7 dec Encoignure Dumaine et Burgundy Plare.

DEMANDE D'UN INSTITUTEUR.—On désire trouver un homme d'un âge mûr, pour remplir l'emploi d'instituteur dans une famille résidant à la campagne, à 30 milles au-dessous de la ville. On voudrait une personne capable d'enseigner l'anglais et le français. S'adresser au No. 71, rue Chartres, [illegible]

Architecture, Plans, Arpentage, [illegible]

LE soussigné, ingénieur, [illegible] topographe [illegible] arpenteur-géomètre à la Nlle-Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son bureau au No. [illegible] [illegible]

[illegible]

LES Dames sont respectueusement informées que le soussigné vendra, à partir d'aujourd'hui lundi 24 courant, son stock de mousselines de laine et de cachemire, à un grand rabais, savoir:

Cachemire français, 1re qualité,	$9	—	à	$14 —
prix ordinaire, $12 — à $18				
Beau cachemire français,	6	—	à	8 —
Imitation [illegible] do.	4	50	à	5 50
Mousselines de laine supérieures,	8	—	à	10 —
Imitation [illegible] do	3	—	à	5 —
Soie à carreaux,	37	½ à		50
Do. riche,	75		à	1 50

Lesquelles marchandises, ainsi qu'un assortiment de mouchoirs de batiste, châles, fichus, &c. seront vendus proportionnellement à aussi bas prix, M. E. DAVOCK,
24 nov 46, Chartres.

CANDIDATS.

A la sollicitation de nombre de ses amis, M. JAMES P. FRERET a consenti à se mettre comme candidat à la place de Sherif de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en janvier prochain. Il sera soutenu par
PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes priés, par un grand nombre de votans d'annoncer que M. JOHN L. LEWIS est candidat à la place de Sherif de la paroisse d'Orléans, et qu'il le soutiendront par les moyens les plus honorables.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de Shérif de la paroisse d'Orléans.

MM. les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer M. DONATIEN AUGUSTIN, Shérif actuel de la Paroisse d'Orléans, comme candidat à la place de Sherif, à la prochaine élection.
PLUSIEURS CITOYENS.

MM. les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer dans votre journal que le col. H. D. PEIRE, est candidat pour la place de Sherif de la paroisse d'Orléans.
VOX POPULI.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer que M. SIMON VIOT est candidat à la place de Sherif de la paroisse d'Orléans.
PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes autorisé à annoncer M. MANUEL CRUZAT, comme candidat à la place de coroner de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. LAFFERRANDERIE, comme candidat pour la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.

MM. les éditeurs,—Veuillez annoncer M. SOLOMON AUDLER, comme candidat à la place de Coroner, pour la prochaine élection. Il sera soutenu par ses nombreux amis dans les trois Municipalités.
PLUSIEURS VOTANS.

Nous annonçons la candidature du docteur J. F. LANDREAUX, à la place de Coroner.
SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer M. C. RAMOS comme candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

$10 DE RECOMPENSE

Seront donnés à quiconque conduira chez le soussigné ou logera dans une des geôles, le nègre WILLIAM. Ce nègre est fort connu en cette ville comme drayman, il est de la taille de 5 pieds 4 pouces environ, âgé de 30 ans, et a demeuré [illegible] Il est à supposer qu'il travaille pendant le jour dans le faubourg d'en haut, sur la levée ou dans les cours. Il a été vu dernièrement rue Bourgogne entre Dumaine et Canal, parage où il se tient pendant la nuit.
H. GILLY,
25 nov—3 [illegible]

AUX PERSONNES ALLANT A LA HAVANE.

MADAME ROUILLET a l'honneur de faire savoir qu'ayant actuellement pris la MAISON, située et aérée, No. 116, rue San Ignacio, laquelle jouit de l'avantage d'être placée dans l'endroit le plus agréable, le plus sain et en même temps le plus central de la ville de la HAVANE dans le voisinage immédiat de l'entrée du port, elle continue à offrir à ses amis aux Etats-Unis, et aux voyageurs en général, toutes les attentions qu'elle leur a portées et le confort dont ils ont joui, et s'efforcera de satisfaire de même toutes les personnes qui lui accorderont leur patronage.
22 nov—3m fev jan

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Pleyel, ainsi que d'autres facteurs avantageusement connus, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre continuera comme par le passé, à exécuter les commandes qui lui seront faites pour tout ce qui concerne son état. Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

DEMANDE.—Un jeune homme pouvant donner des meilleurs renseignemens, désire trouver place dans une famille française où il pourrait [illegible] S'adresser par lettre [illegible] M. Hebert, avocat, No. [illegible] rue Royale
28 nov—1

AVIS.—Le public est prévenu de ne pas négocier un billet de cinq cents piastres [illegible] par Mme. Veuve Boote à l'ordre de Estelle Rousset, et payable sur demande. Le dit billet ayant été égaré par le soussigné qui en a arrêté le paiement.
28 nov—3 G. LANAUX.

A VENDRE.—Une forge ayant une bonne clientèle, à des conditions très avantageuses. S'adresser rue Madison No. 20.

On demande aussi une demoiselle pour la campagne pour enseigner le français. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
B. CABOS.

ANTOINIMI, BILLARDS, rue Conti, No. 44, gallerie de billards de Lefèvre, et Café [illegible] On trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion [illegible] français, anglais et espagnol. [illegible]
27 nov—1

AVIS.—Un jeune Français, tout récemment arrivé dans cette ville, désire se placer dans un bureau ou à la campagne, comme tenant de livres, pour le commerce. Il peut s'adresser [illegible]
Il peut donner d'excellentes recommandations. S'adresser à M. [illegible]
[illegible]

A VENDRE.—Un joli assortiment de magasin d'épicerie, rue de Chartres, No. 92, entre l'Esplanade et Conti, [illegible] JEAN AUGER.
25 nov

DEMANDE.—On a besoin d'une personne de confiance, parlant l'anglais et le français, et comprenant le commerce, pour un magasin de [illegible] S'adresser chez Mme. Mamachal, cantonnier, No. 43, rue Bourbon, entre Dumaine et St. Philippe.

ON a besoin d'une habitation, d'une institutrice qui puisse enseigner l'anglais, le français et le piano à des jeunes demoiselles. S'adresser boîte C, No. 61, à la Poste.
27 nov—1

BOTTES, Souliers et brodequins.—[illegible] chaussures assorties, actuellement en débarquement du navire Emperor, et en magasin, à vendre à des termes raisonnables par
FROST & Co.
10 Magasin.

Dix piastres de récompense.

LA été perdu sur la levée, la semaine dernière, un petit portefeuille en peau de maroquin, contenant des billets de banque, deux de $20 et deux de $5, tous de [illegible]

Aussi.—Divers autres papiers qui n'ont de valeur que pour le propriétaire. Une récompense de $10 sera accordée à celui qui rapportera l'argent et les papiers au No. 31, rue Gravier.
25 nov HARVEY & COOLIDGE.

MARCHANDISES SECHES.—Le soussigné offre à vendre, à des termes raisonnables, les marchandises sèches ci-après désignées, en débarquement du navire Lord Seaton, de Liverpool:
Indiennes nouveau genre, blanc, qualités assorties,
Damassés et diapers blancs, largeurs et qualités assort.
Nappes et serviettes damassées, diapres et linnes, ticks et qualités assorties.
Toile de lin 4 4, à bas prix: identique supérieur; idem supérieure pour ménage,
Toile de Hollande blanche, qualités assorties,
Toile pour habitants, &c. &c. SMITH BRYAN,
25 nov 29 rue de la Douane.

Aux Courtiers de Sucre et aux Mélasses.

LES Courtiers de sucre, Négocians, &c., qui voudront faire transporter, des habitations le long du fleuve en ville, des mélasses et sucres, dans un bref délai, trouveront toujours un bateau qui peut porter 120 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse. S'adresser au wharf du Ferry de la 1ère Municipalité, ou à
ROBERT MURPHY.
No. 82, Vieille Levée.

Nos prix seront des plus modérés.

GRANDE REDUCTION DE PRIX SUR LES MOUSSELINES DE LAINE ET LES CACHEMIRES

EN débarquement du navire J. H. Shepherd:
5 barils farine blé noir,
25 demi barils do,
20 quarts barils dito,
10 caisses sucre en pains,
25 barils sucre blanc en morceaux,
5 dito dito en poudre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
24 nov 40 Commune.

CAROUBES en fourreau et poile de vent marin, à vendre par 25 nov FROST & Co. 10 Magasine.

CHAUSSETTES.—200 douz. chaussettes de laine tricotées à la campagne, à vendre par
25 nov FROST & Co. 10 Magasine.

CHAPEAUX.—En soie, castor, feutre et castimir, à la mode, et à larges bords, à vendre par FROST & Co.
10, Magasine.

BLE.—683 sacs blé en débarquement du steamer Patriot, à vendre par MERLE, REVILLE & Co.
20 nov 79, Tchoupitoulas.

CUIR.—Un petit lot de cuirs secs, en débarquement de la goélette Lynn, à vendre par
MERLE, REVILLE & Co. 79, Tchoupitoulas.

SACS en pitre—A vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

THE.—1500 caisses à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

RIZ.—35 barriques riz de Charleston, à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MAQUEREAUX.—500 barils Nos. 1 et 3, à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

SUCRE raffiné de Boston—A vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CAFE Java.—A vendre par NORCROSS & FOSDICK
25 nov 40, Gravier.

INDIGO.—25 serons indigo supérieur, à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

EPICES.—300 sacs piments et poivre, à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CHANDELLES.—[illegible] New Bedford, à vendre par
25 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CHARBON.—[illegible] charbon de Pittsburg, rendu au [illegible] convenable aux ménages, à vendre par
ROBERT MURPHY.
25 nov. No. 82, Vieux Bassin, et 82, Vieille Levée.

ON demande une [illegible] pour une petite famille. [illegible]

[illegible]

LE CHEMIN DE FER

DE LA NOUVELLE-ORLEANS AU GOLFE DU MEXIQUE.

Incorporé par un Acte de la Législature

CAPITAL, UN MILLION DE DOLLARS, avec le privilège de l'augmenter jusqu'à DEUX MILLIONS.

Dépôt provisoire de *deux* dollars sur chaque paiement partiel, lesdits paiements ne devant pas excéder DIX DOLLARS, et ne devant être exigibles qu'après avis de trente jours, dans deux journaux de cette ville, en conformité à l'acte d'incorporation.

Commissaires préposés à l'ouverture des livres de souscription.

A. GORDON, [illegible] JACQUES TOUTANT, ISAAC T. PRESTON & [illegible]

Cette ligne très importante est le dernier anneau de la grande chaîne de chemins de fer, formant une communication maintenant presque complète entre la Nouvelle-Orléans et Washington, D. C., et s'étendant à chaque ville ou bourg de quelque importance, sur le littoral des Etats-Unis. Les grands avantages offerts par un chemin de fer dirigé jusqu'au rivage du Lac Borgne, et de là vers le Golfe du Mexique, étaient trop évidents pour n'être pas aperçus; en 1837, une compagnie se forma et obtint une charte pour accomplir ce projet. Après avoir fait les premières dépenses, toujours si considérables, que nécessitent les commencements d'un grand travail; après avoir construit des gares, importé des machines locomotives, des chars à passagers et à marchandises; après avoir complété quatorze milles de la ligne projetée, cette compagnie se vit arrêtée dans ses travaux par les désastres sans exemple qui frappèrent notre commerce de 1838 à 1840, et ne put remplir ses engagements envers l'Etat. En conséquence, ce chemin de fer, avec toutes ses machines et appareaux, avec tous les droits, privilèges et immunités attachés à sa charte, fut vendu à l'enchère par l'Etat, dans le mois de Novembre 1841.

Aussitôt après en avoir fait l'acquisition, les Propriétaires actuels, dans la vue de réorganiser une Compagnie publique pour achever un travail qui promettait de si grands avantages à cette ville et à ses habitans, s'adressèrent à la Législature et réussirent à obtenir dans le mois de mars dernier, une nouvelle charte d'une nature très favorable, en vertu de laquelle le public est appelé aujourd'hui à se rendre actionnaire de cette belle entreprise. La charte assure à la Compagnie une existence de 50 années, elle autorise la construction et l'entretien d'un chemin de fer partant de la rue des Bons-Enfans dans la Troisième Municipalité de cette ville traversant la Paroisse de St. Bernard jusqu'à ce qu'il atteigne le Lac Borgne, à un point appelé *Banc de Coquilles de Proctor*, et qui de là peut être prolongé jusqu'à un point que pourra fixer la Compagnie sur le dit Lac Borgne ou le Golfe du Mexique. Elle autorise aussi la prolongation du Chemin à travers la ville jusqu'à la rue du Canal, avec le concours et l'approbation du Conseils des Première et Troisième Municipalités, privilège que les Propriétaires considèrent comme de la plus grande importance pour la [illegible] que elle-même, pour le public et le commerce.

Il n'existe pas d'objet d'une importance aussi vitale à la prospérité commerciale de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'une communication sûre facile et prompte avec le siège du gouvernement à Washington, et les grandes villes de l'Atlantique. Il n'y a rien qui puisse assurer la santé, le confort et les plaisirs des habitants de cette ville, comme un moyen rapide et agréable de se transporter sur le littoral de la mer, pendant la chaleur accablante de nos longs étés. Cet avantage est le seul qui manquait à la Nouvelle-Orléans pour en faire, en toutes saisons, une des villes les plus salubres des Etats-Unis. En jetant les regards sur la carte de la Louisiane et de l'Alabama, vers l'Est, on verra qu'un chemin de fer arrivant sur le Lac Borgne, au *Banc de Coquilles de Proctor*, raccourcit de beaucoup, en la rendant plus facile et plus directe, la communication avec la Mobile et par conséquent avec toutes les villes de l'Est. En outre, si les actionnaires jugent convenable de prolonger le chemin de 14 milles, sur le rivage du Lac, près des *Iles des Malheureux*, on trouvera de grandes facilités pour établir un port et le terme de la ligne se sera plus qu'à environ 18 milles de la Passe-Christiane; qu'à 36 ou 37 milles d'Est-Pascagoula et à moins de 125 milles de la Mobile, par voie de Steamer. Un chemin de fer s'établira bientôt sans doute de Mobile à Est-Pascagoula, le tracé à parcourir n'étant que de 40 milles, pourvu d'excellent bois de construction et offrant les plus grandes facilités. Alors la distance à franchir de la Nouvelle-Orléans pourra se faire en 5 ou 6 heures, au taux de la vitesse ordinaire des chemins de fer des Etats-Unis; mais sans attendre même que ce nouveau projet soit exécuté, la distance entre la Mobile et le terme du chemin de fer peut être aisément franchie en 10 ou 11 heures par bateau à vapeur, et qui nous amènera la malle des grandes villes de l'Est au moins 12 heures plus tôt à la Nouvelle-Orléans. Certes en considérant les obstacles déjà surmontés au moment où les états de la Géorgie et de l'Alabama s'occupent activement à combler la seule lacune qui existe dans la ligne de communication par chemins de fer, lorsqu'il ne restera plus que 130 milles à tracer pour remplacer le transport des voitures par une ligne presque sans interruption, communiquant avec toutes les grandes villes de l'Atlantique, on verra clairement que, quoique le dernier des anneaux de cette chaîne, le chemin de fer du Golfe du Mexique n'en est pas le moins important, et que c'est une belle et grande entreprise.

Il y aurait, même avec la population actuelle de la Nouvelle-Orléans, un passage assez fréquent et assez nombreux pour donner au chemin un revenu satisfaisant, mais il faut se rappeler avec quelle rapidité augmentent la population et le commerce de cette ville. En l'année 1800, la Nouvelle-Orléans n'avait pas 12,000 habitans; en 1840, elle en comptait 102,000 aujourd'hui sa population permanente est de 125,000, à laquelle chaque hiver vient ajouter de 25 à 30,000 étrangers, qui forment sa population flottante. Un autre fait qu'il faut aussi prendre en considération, c'est que le Texas fait aujourd'hui partie de l'Union, et que notre ville est la grande route de communication avec ce vaste pays. Il résulte de ce rapide aperçu de notre situation que, s'il est impossible d'estimer correctement quel sera le mouvement de passage et de transport des produits d'ici à quelques années, il est du moins bien évident que le chemin de fer du Golfe du Mexique est destiné à une grande activité et que ses actionnaires doivent recevoir de larges dividendes.

Outre les avantages évidents que présente le chemin de fer comme la route la plus courte et la plus prompte vers l'Est, il recevra encore un revenu considérable d'autres sources que les propriétaires peuvent définir en quelques mots. En quittant la ville, le chemin traverse cinq ou six milles d'une terre riche et fertile, où des maisons de campagne, des jardins fleuristes et potagers, des chantiers à briques, des moulins à scie, etc., fournissent déjà un revenu qui va sans cesse en augmentant. A six milles de la ville, il entre sur la première des plantations sucrières, qui se succèdent au nombre de vingt ou plus, toutes florissantes, jusqu'à la plantation Proctor, sur le Lac Borgne. A la Terre aux-Bœufs, le chemin traverse deux villages. Suivant le cours du Mississipi, pendant les douze premiers milles, le chemin s'approche du fleuve à la plantation de M. Ducros. Sur ce point, les propriétaires ont obtenu à bail pour 10 années, la jouissance d'environ cinq arpens de terre faisant face au fleuve, et ont construit sur cet emplacement un moulin à scie capable de débiter et fournir tous les bois de construction et de charpente nécessaires au chemin et à son entretien. C'est aussi sur ce point que le chemin prend et dépose les voyageurs de la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve.

A cet endroit, le chemin quitte le cours du fleuve pour se diriger vers le Lac Borgne, à travers les plantations dont nous avons déjà parlé. Le transport des provisions et des récoltes de ces plantations fournira une branche considérable de revenu. Le chemin touchera d'abord le Lac Borgne, près du *Banc de Coquilles de Proctor*, un charmant endroit s'étendant près d'un mille le long du rivage, élevé d'environ huit à dix ou douze pieds au dessus du niveau de l'eau et couvert d'une belle plantation de chênes verts. D'après une convention arrêtée entre les propriétaires de cette terre, il y sera fait des améliorations de concert avec les Propriétaires du chemin, afin de le couvrir de résidences d'été, d'y créer un établissement de bains, &c. Le Gouvernement général a fait garder pour l'usage du chemin, par l'intervention du Bureau des Terres Publiques une étendue, [illegible] de trois milles de long du rivage du lac et sur un mille de profondeur.

Le Lac Borgne, dont l'eau transparente fournit des bains délicieux et salutaire, [illegible] [illegible]

[illegible]